

Développer les relations sociales

Objectifs

- Définir ensemble les "règles du jeu" du dialogue social et s'engager mutuellement à les respecter
- Travailler sur la question de partenariat entre les IRP et la direction
- Élaborer ensemble un plan d'action commun tout en respectant les intérêts de chacun
- Définir ce qui peut être partagé et les limites
- Sensibiliser sur l'importance du respect mutuel

Contenu pédagogique

INTRODUCTION

Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs

- 1- Appréhender le Lexique du dialogue social
- 2 - Les objectifs du dialogue social.
- 3 - Les enjeux du dialogue social.
- 4 - Le cadre juridique du dialogue social.
 - Les évolutions réglementaires récentes.
 - Identifier l'environnement législatif et réglementaire qui encadre la négociation.
- 5 - Identifier les acteurs du dialogue social dans l'entreprise.
- 6 - Définir les règles du jeu du dialogue social.
- 7 - Construire un véritable partenariat entre les instances représentatives du personnel
- 8 - Mieux se connaître pour mieux réagir et mieux connaître les autres pour réagir.
- 9 - Définir un plan d'actions en commun et respecter les intérêts de chacun.

Modalités Pédagogiques

Présentiel	Distanciel
OUI	OUI

Modalités d'accès & délais d'accès

- ▶ Toutes nos sessions se déclinent en INTER ou INTRA entreprise (sur demande)
- ▶ Inscription toute l'année. Nous vous proposerons des dates de formation le plus tôt possible (en fonction de la période souhaitée, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti).

Modalités d'évaluation :

▶ Avant la formation :

Recueil des attentes des participants/entreprise
Recueil des besoins et de cadrage avec le commanditaire

▶ Pendant la formation :

Questionnement tout au long de la formation
Bilan commun le dernier jour
Évaluation de la formation peut se faire sous forme de tests, QCM, quizz mais aussi des études de cas, des mises en situation pour mesurer l'atteinte des objectifs
Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction des participant/e/s

▶ Après la formation :

Évaluation à froid à + 3 mois

Taux satisfaction : NC

Durée : 2 jours (14 h)

(durée indicative & ajustable en fonction des besoins)

Public Visé :

RH, RRH, Responsable des relations sociales
Directeur d'établissement et tout cadre de la fonction RH qui intervient à des réunions de négociations sociales.

Pré requis :

Aucun pré requis

Lieu & dates 2023 :

Saint Paul
Les 25 et 26 mai
Les 2 et 3 novembre
(inscription toute l'année)

Limite d'effectif :

De :4 à 8 personnes



INTER

850 € (net de taxes) € /personne

INTRA : nous consulter

Accessibilité :

Nos locaux ne sont pas accessibles PMR.

En cas de handicap, Notre Référent handicap met tout en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Présentation interactive à l'aide de diapositives animées type PowerPoint
- Exposés théoriques / Etude de cas concrets
- ordinateur portable équipé du pack Office et du logiciel EBP
- Supports de cours envoyés par mail en fin formation

Dispositifs de suivi & exécution de la formation

Feuille d'émargement par demi-journée

Formateur pressenti

Formation animée par Florian L. qui possède une expertise en relations sociales, droit social et santé au travail (37 ans d'expérience professionnelle)
Formateur AGREE par la DEETS

Mise à jour le 19/12/2022

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS :

☎ 02 62 74 66 52

✉ info@azotformation.com

Siège soc : 39, rue Ary & Marius Leblond

97460 Saint Paul

SIRET n°502 059 769 00054

APE : 8559A

N° déclaration activité : 98.97.03232.97

CFA n° UAI : 9741772H

